

LPO Info

Franche-Comté

EDITO

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2009 pleine de plaisir dans l'observation de la Nature, épanouissante dans vos actions en faveur de celle-ci. Merci à tous pour vos implications diverses à la LPO, l'année 2008 a été bien remplie, l'année 2009 s'annonce dans la même veine.

La LPO est désormais installée au 7 rue Voirin à la Maison de l'Environnement de Franche-Comté. Les locaux sont plus spacieux et plus accessibles que rue de l'Industrie. Grâce au soutien de la Région de Franche-Comté, 12 associations sont regroupées en ce même lieu facilitant les échanges et projets inter associatifs, offrant une vitrine sur l'environnement régional. Je vous invite à nous rendre visite, toutes vos questions trouveront probablement une réponse et un centre de documentation mutualisé est à votre disposition.

Les Nuits de la Chouette sont à nouveaux programmées ce printemps, l'occasion de faire un zoom sur la Chevêche d'Athéna. Le dossier vous montrera les différentes facettes d'un plan d'action pour une espèce, démarrant forcément par des recensements naturalistes et se traduisant au final par des actions de bricolage (portrait de Christian Chopard), de jardinage (plantation et taille des arbres). Cet exemple illustre bien ce que chacun peut apporter, ses connaissances, un savoir faire, la gestion raisonnée d'un terrain...

Au plaisir de vous rencontrer bientôt, peut-être à la réunion des observateurs ou à l'assemblée générale.

Frédéric Maillot, Président



- 2** **Actualités**
 - Agenda
 - Un coup d'oeil en arrière
 - Nouvelle Maison de l'environnement
- 5** **Infos de la LPO**
 - Réserve de Frotey
 - Partenariats de la LPO
 - Milan royal
 - La LPO en action
 - Du côté des groupes locaux
 - Rencontres nature et refuges LPO
- 15** **Dossier**
La chevêche d'Athéna
- 16** **Zoom**
Constructeur de nicoirs
- 20** **Balade nature**
La vallée du Doubs



Animations nature

- Sam. 17 et dim. 18 jan. - Comptage des oiseaux d'eau
 - Osselle et Saint-Vit (25), Alain Fonteneau (06 82 49 48 71)
 - Plaine de Pontarlier (25), Christine Piotte (03 81 38 17 20)
 - Lac Saint-Point (25), Laurent Beschet (03 81 69 66 78)
 - Lac de Remoray (25), Bruno Tissot (03 81 69 33 95)
 - Secteur de Biaufond (25), Noël Jeannot, les Gazouillis du Plateau (03 81 44 08 61)
 - Bassin du Drugeon (25), Dominique Michelat (03 81 39 37 79)
 - Basse vallée du Doubs (39), Didier Lavrut (06 72 22 75 84)
 - Lac de Vaivre, Jean-Marc Gérard (03 84 76 55 22)
 - Saint-Loup sur Semouse (70), Marie Pierson (03 84 40 38 30) et Jean-Marc Gérard (03 84 76 55 22)
 - Secteur de Gray (70), Bernard Viennet (03 84 65 06 15)
 - Etang des Forges (90) (jusqu'en mars), Jean-Michel Gatefait (03 84 21 62 57)
 - Malsaucy (90), Bernard Marconot (03 84 29 08 40)
 - Champagny (70), Jean-Luc Patula (03 84 23 24 36)
 - Trévenans (90), Patrick Wolff (03 84 36 23 99) et Georges Lignier (03 81 93 29 88)
- **Dim. 1^{er} fév. - Journées mondiales des zones humides**
 - Besançon - Les oiseaux d'eau du Doubs Balade à partir de la Villa Saint-Charles Alain Fonteneau (06 82 49 48 71)
 - Vesoul - Découverte de la plaine humide de Vaivre - Jean-Marc Gérard (03 84 76 55 22) et le groupe local de Vesoul
- Sam. 7 fév. - Recologne (25) - Rencontre des observateurs Renseignements à la LPO
- Dim. 8 fév. - Brognard (25) - Sortie du groupe local - Rdv 9h30 entrée de la zone - Groupe local Pays de Montbéliard (03 81 93 29 88)

Observez les oiseaux des zones humides le 1^{er} février (et tout l'hiver)



- Sam. 14 fév. - Besançon - Les oiseaux des collines - Chaudanne - Rdv 9h à la fontaine au milieu des platanes de Chamard Sortie organisée et financée par la ville de Besançon. Renseignements à la LPO
- Sam. 14 fév. - Frotey-lès-Vesoul (70) - Chantier d'écovolontariat sur la Réserve naturelle du Sabot - Hugues Pinston (03 84 78 49 57)
- Sam. 14 et dim. 15 fév. - Comptage des oiseaux d'eau (lieux et animateurs ci-dessus)
- Dim. 15 fév. - Klingnau (CH) - Sortie du groupe local de Belfort en Suisse - Bernard Marconot (03 84 29 08 40)
- Vendredi 20 fév. - Audeux (25) - La vie des oiseaux dans la vallée de l'Ognon - diaporama de Bruno Cattenoz - Maison pour Tous à 20h30 - Groupe local du canton d'Audeux (03 81 58 03 63)
- Sam. 21 fév. - Sortie des jeunes de la LPO à la découverte du Lac de Neuchâtel (Suisse) - Willy Guillet (06 89 21 24 94)
- Sam. 28 fév. - Montfaucon (25) - Visite d'un refuge LPO Annie et Pierre Manchon (06 86 89 97 16)
- De fin fév. à mi-mars - Pontcey (70) - Opération sauvetage des amphibiens- Renseignements à la LPO

Découvrez les rapaces nocturnes le 14 mars



- Sam. 7 mars - Saint-Claude (39) - Oiseaux des rochers Renseignements à la LPO - Dans le cadre des Rendez-vous nature de la Maison de l'Environnement de Franche-Comté, avec le soutien de la Région Franche-Comté
- Sam. 7 mars - Nans (25) - Faucon pèlerin et grand corbeau à la Roche de Nans, près de Rougemont (25) - Pierre Piotte (03 81 80 27 66)
- Sam. 7 mars - Sud du Jura - Recherche de l'aigle royal. Prospection spécifique simultanée dans l'Ain et le Jura Jean-Philippe Paul (03 81 57 53 67) et le groupe rapaces LPO
- Sam. 7 mars - Navenne (70) - Chanteurs du matin Rdv à 8h au parking des 4 sapins - Jean-Marc Gérard (03 84 76 55 22)
- Sam. 14 mars - Saône (25) - Balade écossaise dans le marais Bottes indispensables - Syndicat mixte du Marais de Saône (03 81 55 48 75)
- **Sam. 14 mars - 8^{ème} Nuit de la chouette**
 - Amancey (25) - A la rencontre du grand-duc d'Europe - Rdv 18h place de la Mairie - Emmanuel Cretin (03 81 86 42 28)
 - Arc-et-Senans - Rdv 18h aux Salines Royales - Renseignements à la LPO
 - Audeux(25) - Rdv 19h30 place de l'église - Groupe local du canton d'Audeux (03 81 58 03 63) et Alain Fonteneau (06 82 49 48 71)
 - Biaufond (25) - Rdv 18h parking - Chouettes et hiboux des Côtes du Doubs
 - Les Gazouillis du Plateau (03 81 44 08 61)
 - Brognard (25) - Rdv 20h30 salle de la mairie - Dominique Delfino (06 84 23 05 83) et Georges Lignier (03 81 93 29 88)
 - Le Russey (25) - Les 3 sapins - Groupe local du Pays horloger (03 81 44 35 83 ou 06 18 75 36 53)
 - Rougemont (25) - Chevêche, hulotte et moyen-duc - Pierre Piotte (03 81 80 27 66)
 - Meurcourt (70) - Jérôme Menetrey (03 84 68 96 15)
 - Le Pont-de-Planche (70) - Les chouettes des villages - Rdv 18h30 au foyer rural - prévoir pique-nique - Daniel Locatelli (03 84 78 09 60) et groupe local de Vesoul (03 84 76 55 22)
 - Sermamagny (90) - Maison de l'environnement du Malsaucy - François Rey-Demaneuf (03 84 27 10 73) et Marie-Dominique Beluche (03 84 27 95 89)
 - Suarce (90) - Chevêche et autres nocturnes - Rdv 18h à côté du cimetière - Bernard Marconot (03 84 29 08 40)
- Sam. 14 et dim. 15 mars - Comptage des oiseaux d'eau (lieux et animateurs ci-dessus)
- Sam. 21 mars - Besançon - Les oiseaux des collines - La Chapelle des Buis - Rdv 9h au monument de la libération - Sortie organisée et financée par la ville de Besançon. Renseignements à la LPO
- Sam. 21 mars - Premier plateau bisontin - Suivi d'un rapace nicheur rare : le milan royal - Formation sur les suivis - Prévoir pique-nique, jumelles et longue-vue - Rdv 9h à l'église de Bouclans (Doubs) - Inscription à la LPO
- **Du ven. 27 au dim. 29 mars - Haut-Jura - Séjour nature** de la LPO Franche-Comté (hiver) - Renseignements à la LPO - Inscription au Service loisirs accueil Jura (03 84 29 93 43)
- Sam. 28 mars - Besançon - Assemblée générale de la LPO
- Dim. 29 mars - Avanne-Aveney (25) - Observation de la migration au belvédère de Valmy - Alain Fonteneau (06 82 49 48 71)

Un coup d'oeil en arrière

Les réunions de la LPO Franche-Comté

- 26, 27, 28 sept. – Conseil National de la LPO à Reims (Frédéric Maillot-FM, Jean-Christophe Weidmann-JCW)
- 9 oct. – Préparation des Rencontres nature
- 24 oct. – CA de la LPO Franche-Comté
- 21, 22, 23 nov. – Journées coordinateurs refuges LPO à Paris (Claire Miton, Annie et Pierre Manchon, Bernard Marchiset et Caroline Bonfill)
- 28 nov. – Groupe Base de données
- 8 au 10 déc. – Journées Techniques LPO à Paris (Jean-Philippe Paul-JPP)
- 5 déc. – CA de la LPO Franche-Comté
- 10 et 12 déc. – Rencontre avec la LPO France à Besançon

La LPO Franche-Comté à l'extérieur

- 30 sept. - CCAV – Mise en place d'une prairie fleurie dans le cadre du refuge (Caroline Bonfill-CB)
- 3 oct. – Plateau «patrimoine naturel» Maison de l'Environnement (JCW)
- 4 oct. – Journées Grand Tétras PNR du Haut-Jura (Christophe Clément)
- 9 oct. – Bureau d'étude Hervé Bouard pour ENS Moini (JPP)
- 16 oct. – Participation au schéma d'aménagement du Marais de Saône (Philippe Legay-PL, CB)
- 17 oct. – Copil du Programme régional d'action pour les mares (JCW)
- 17 oct. - Débat «Le retour du loup» organisée par la Maison de la Réserve à Pontarlier (Emmanuel Cretin - EC, LPO/Mission Loup FNE)
- 20 oct. – Frasne (25) ; COPIL ENS du lac de Bouverans (JPP)
- 25 oct. – «Accueillir la biodiversité» organisée par l'association Echel à Nans-sous-Sainte-Anne (EC)
- 4 nov. – Présentation des enjeux ornithologiques de Petite Montagne à Orgelet (39) avec l'Adapemont (JPP)
- 05 nov. - Présentation des préconisations pour le refuge Malsaucy au CG 90 (CB, JCW)
- 14 nov.- COPIL de la politique ENS du Doubs (JCW)
- 17 nov. – CAPM ; réunion sur le colloque Milan royal (JPP, JCW)
- 18 nov. – COPIL ENS Moini à Quingey (JPP)
- 18 nov. – Comité d'experts PNR du Haut-Doubs à la Région (JCW)
- 19 nov – Groupe de rédaction de la Charte Natura 2000 du piémont vosgien Territoire de Belfort (Alfred Naal-AN)
- 20 nov. – Off. du tourisme de Vesoul, offre scolaire (Michèle Jehlen, Guillaume Petitjean-GP)
- 20 nov. - CA de FCNE (FM)
- 10 et 21 nov. - Préparation Journées biodiversité avec la Région (JCW)
- 25 nov. - Malbouhans - Etude d'incidences relative au concours de labours - Rdv avec le bureau d'études Ecotope (EC et Michael Coeurdassier-MC)
- 17 nov. – Projet de Maison du développement durable à Lons (GP)
- 21 nov. - Fête de la science à Luxeuil (D. Cretin, M. Giroux, J. Menetrey, M-L Raymond et G. Lignier)
- Nov et déc. : 7 rencontres pour la réflexion sur les suivis faune de la LPO Franche-Comté (JPP, CyB)
- 2 dec. – Réseau Loutré Rhône-Alpes à Châtillon-la-Palud (01) (JPP)
- 3 dec. – Réunion Interreg Pic tridactyle à Lyon (JPP)
- 3 déc. – ENS Mares forestières entre Doubs et Ognon (CyB)
- 10 déc – Comité Consultatif Réserve Naturelle Ballons Comtois (AN)
- 11 déc. – Présentation projet pour la gravière de Pagney (Christophe Mauvais)
- 11 déc. – Off. du tour. de Montbéliard pour colloque milan royal (JPP)
- 11 déc. – CA Association de gestion de la RNN du Sabot de Frotey (Hugues Pinston - HP, JCW)
- 12 déc. – Réunion avec les Jeunes agriculteurs, site Malbouhans (EC)
- 12 déc. – Réunion avec le Président du CG70 (MC, JCW)
- 15 déc. – site de l'Allan à la CAPM (Georges Lignier et Guy Français, Dominique Delfino, JCW)
- 15 déc. – CA Maison de l'Environnement (FM)
- 16 déc. - Renforcement du réseau d'électricité du sud de Montbéliard (Patrick Wolff)
- 18 déc – Com. Consultatif de la RNN du Sabot de Frotey (FM, JCW, HP)

La Maison de l'environnement déménage

La LPO Franche-Comté a pris place dès la fin du mois d'octobre dans ses nouveaux bureaux de la Maison de l'environnement de Franche-Comté. 12 associations travaillent désormais côte à côte dans l'immeuble du 7 rue Voirin, grâce au soutien financier de la Région de Franche-Comté. Outre le centre de documentation de la maison de l'environnement, vous pourrez retrouver le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Franche-Comté, Franche-Comté Nature Environnement, Doubs Nature Environnement, le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté, l'Ajena, l'Office Pour les Insectes et leur Environnement de Franche-Comté, l'Union Régionale des CPIE, la Plateforme pour l'Education à l'environnement et au développement durable, Saône et Doubs vivants ainsi que le Pôle-relais Tourbières. Vous êtes donc plus que jamais les bienvenus à la LPO Franche-Comté.

"Grand Nord" à la Maison de l'environnement

La Maison de l'environnement organise un cycle de rencontres-partages, ouvertes au grand public sur des missions/voyages/expériences de personnes étant parties à l'étranger (dans le cadre de leur travail ou non), pour une mission axée « naturaliste », "protection de l'environnement" ou "sensibilisation au développement durable" .

Nous faisons donc appel aux bénévoles et membres de la LPO qui seraient intéressés pour venir une soirée présenter leur expérience. Il s'agirait de commenter un diaporama avec des photos de ce séjour, présenter le pays ainsi que la mission qu'ils ont menée, qu'elle soit scientifique ou non.

Merci de contacter Coralie à la Maison de l'environnement (mefc@orange.fr)

La nouvelle Maison de l'environnement
© Guillaume Petitjean



Nouvelles du centre ATHENAS

La faune de proximité aussi...

Le centre ATHENAS atteindra en 2008 le nombre 1200 accueils. La meilleure couverture du territoire, assurée par les 150 correspondants du centre est la principale raison de cette progression constante. La structure des accueils a évolué : si les rapaces diurnes et nocturnes sont toujours majoritaires, ils ne représentent plus que 54 % des entrées, au bénéfice de la petite faune plus ou moins commensale, victime de facteurs de destructions très ciblés : la prédation par animaux domestiques et la collision dans des baies vitrées, ainsi qu'au printemps, le ramassage abusif de jeunes animaux par un public sensibilisé mais mal documenté.



Roitelet huppé au moment de son relâché
© Athenas

Pour ce seul automne ont été soignés au centre un roitelet huppé (relâché), une sittelle torchepot, 2 gobemouches noirs (dont un relâché), 4 rouges-gorges familiers (2 relâchés), 3 gros becs casse noyaux, 4 grives musiciennes et 5 pipistrelles communes notamment. Le taux de survie après le passage entre les griffes d'un chat est très faible, et le nombre d'individus relâchés n'a bien entendu aucun impact sur les espèces concernées. Toutefois ces accueils sont le moyen de mettre en évidence les facteurs de destruction sur

Capture du jeune lynx du Lac-des-Rouges-Truites © Athenas



Milan royal "plombé" © Athenas

lesquels il est possible d'agir en informant le public : neutralisation des baies vitrées par pose d'adhésifs ou peinture sur verre, stérilisation des chats domestiques et limitation de leur divagation.

Récentes entrées

« remarquables » au centre :

- un milan royal (fem 2A) victime de bromadiolone à Frasne(25), mort malgré administration de vitamine K1.
- un milan royal (fem 3A+) victime de plombs à Saint-Lothain(39), qui pourra être relâché.
- un busard Saint Martin (m 2A) victime de barbelés à Rosey(70) et mort des suites de l'état de choc consécutif à une hémorragie importante.
- deux lynx, l'un tué à Pratz (39) suite à une collision routière (et transporté illégalement pour des motifs obscurs sur 40 km jusqu'à Boissia où il a été découvert par un de nos correspondants sur l'accotement), l'autre capturé au Lac-des-Rouges-Truites (39) suite à la très probable mort de sa mère par braconnage. Ce dernier, un jeune mâle, fera l'objet comme Morisette d'un entraînement particulier en vue d'un relâcher au printemps prochain. Une demande d'autorisation de relâcher a d'ores et déjà été déposée au Ministère de l'Ecologie.

Contact : 03 84 24 66 05,
centre@athenas.fr, www.athenas.fr

Suivi de la migration à Pont-de-Roide

Rendez-vous à l'automne 2009

Chaque année, à l'automne, des dizaines de millions d'oiseaux migrants quittent leurs lieux de reproduction et entament un long vol vers leurs zones d'hivernage, parfois situées à plusieurs milliers de kilomètres.

Situé sur un axe de migration, le Fort des Roches à Pont-de-Roide (25) est un site de tout premier ordre en Franche-Comté pour observer ce spectacle fabuleux qui de tout temps a fasciné les hommes. Chaque

automne, plusieurs milliers de passereaux, échassiers et rapaces y transitent.

Pourtant bien connu des ornithologues, ce site ne faisait pas l'objet ces dernières années d'un suivi régulier de la migration. C'est pourquoi, à l'initiative de quelques observateurs passionnés de la LPO Franche-Comté, il a été décidé de mettre en place à l'automne 2008 un suivi sur ce site afin de dénombrer plus précisément les migrateurs et l'évolution de certaines espèces menacées en Europe comme par exemple le Milan royal.

De la mi-août à début novembre, plusieurs ornithologues se sont donc succédés par tout temps sur le site, soit une quarantaine de jours de suivi et plus de 300 heures d'observation. Au total, près de 280 000 oiseaux ont été dénombrés. Ce suivi a confirmé l'importance du site de Pont-de-Roide pour la migration des oiseaux mais a aussi permis de sensibiliser de nombreux visiteurs au phénomène de la migration et à l'identification des oiseaux en vol.

Fort de ce succès, le suivi du site sera reconduit à l'automne 2009, notamment durant la première semaine d'août, la première quinzaine d'octobre et la plupart des week-end d'août à début novembre. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour découvrir le spectacle du "Peuple migrateur" et participer aux comptages, et le tout dans la bonne humeur !

Pour plus d'infos : www.migracion.net



Sommaire du prochain numéro

- LPO et Espaces naturels Sensibles,
- Obsnatu, la base
- Enquêtes (hérons, hirondelles, busards, et milan, cigogne, harle)
- Atlas oiseaux nicheurs
- baguage
- etc.

Téléchargez le bulletin naturaliste Obsnatu de décembre 2008 :
<http://franche-comte.lpo.fr>

Abonnez-vous à la liste de discussion Internet Obsnatu : fr.groups.yahoo.com/group/obsnatu-fc



Oui, je veux adhérer !*

Attention, bulletin à adresser directement à la LPO France

• Je choisis d'être :

- 1 41,50 € Adhérent familial + L'OISEAU magazine
- 2 32,50 € Adhérent individuel + L'OISEAU magazine
-€ Bienfaiteur + L'OISEAU magazine (89,50 € et plus)
- 3 27,00 € Adhérent familial
- 4 18,00 € Adhérent individuel
-€ Bienfaiteur (75 € et plus)

Pour les personnes sans emploi et les étudiants, sur l'envoi d'un justificatif validé, le montant à régler est de : • 1 : 33,55 € • 2 : 27 € • 3 : 19,05 € • 4 : 12,5 €.

- 18,29 € L'OISEAU magazine (Abonnement seul)
- 4,50 € Rapaces de France (Ne peut être souscrit qu'avec un abonnement à L'OISEAU magazine)
- 6,10 € Frais d'envoi de L'OISEAU magazine à l'étranger
-€ ORNITHOS (Membre LPO : 37 €, non-membre : 42 €)
-€ Je fais également un don

FRA € TOTAL

• Je règle par :

chèque bancaire ; banque :

carte de crédit

date d'expiration :

J'autorise le prélèvement de la somme de :€

Fait à Signature :

le

Mme. Mlle. M.

Courriel :

Nom :

Prénom :

Adhérent familial, indiquez les prénoms et années de naissance :

.....

je désire recevoir une carte pour chaque membre de ma famille

Adresse :

Code postal : Ville :

je ne souhaite pas recevoir de reçu fiscal

Bulletin d'adhésion, accompagné de son règlement à retourner à :

LPO - Corderie Royale - BP 90263 - 17305 ROCHEFORT CEDEX

* En adhérant à la LPO France et en habitant en Franche-Comté, vous serez automatiquement membre de la LPO Franche-Comté

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez, auprès de la LPO, d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. La LPO est l'unique destinataire des informations que vous lui communiquez.

La LPO Franche-Comté forme ses observateurs

Nous avons proposé en 2008 un programme de formation pour observateurs débutants désireux de se perfectionner et de contribuer, à leur niveau, à la connaissance des oiseaux de la région. Cette formation a été suivie par 23 personnes dans une ambiance conviviale appréciée. Elle s'est construite sur un cycle de 6 séances (entre février et septembre) comprenant un volet théorique en salle et la mise en application sur le terrain. A travers les 30 espèces les plus communes de la région, les participants ont acquis une démarche naturaliste axée dans un premier temps sur l'identification visuelle puis dans un second temps sur la reconnaissance par les chants. Cette formation a été mise en place pour répondre à une réelle demande de la part des membres mais aussi pour étoffer le réseau d'observateur actuel. Cette action a été permise par les financements de la DIREN Franche-Comté, de la Région Franche-Comté, de l'Union européenne et du Conseil Général du Doubs.

Au vu du succès que ce programme de formation a connu en 2008, la possibilité d'assurer la continuité avec un cycle d'un niveau supérieur en 2009 est en cours de réflexion. Les débutants de la région sont quant à eux déjà assuré de la possibilité de suivre la formation pour débutant à Belfort, Lons-le-Saunier et Vesoul. Inscrivez-vous sans plus tarder à l'aide du bulletin d'inscription se trouvant dans le calendrier des animations nature 2009, une participation de 10 € vous sera demandée, à très bientôt,

Les formateurs de la LPO Franche-Comté

Vente de tournesol, le tarif

Disponible sur commande ou réservation auprès de Filippa De Oliveira (03 81 50 43 10 ; filippa.de-oliveira@lpo.fr). Il est possible de vous fournir en tournesol à la LPO pour le nourrissage hivernal. Outre le fait que les graines fournies sont issues de l'agriculture biologique et régionale, vous contribuerez aussi par votre achat aux actions de la LPO comme à la subsistance des oiseaux granivores lors des périodes de froid.

Le sac de 20 kilos : 25 €

Le sac de 10 kilos : 15 €

Une variété striée est actuellement en stock, le réapprovisionnement se fera avec une variété "noire".

Rencontre des observateurs

La rencontre des observateurs est un moment convivial d'échange pour tous les observateurs de la région. Le rendez-vous est fixé le samedi 7 février à l'église de Recologne à 9h. La matinée sera consacrée à la découverte de la vallée de l'Ognon pour tenter d'observer les hivernants habituels (bécassine des marais, canards en tout genre, pie-grièche grise, etc.) tout en gardant à l'esprit que la vallée réserve toujours bien des surprises. L'après midi (à partir de 14h, à la salle communale) sera consacrée à la discussion et à la présentation de résultats d'enquêtes, d'enquêtes à venir et aux suivis d'une manière plus générale. Un important volet de la réunion sera consacré à Obsnatu la base (voir le dernier Bulletin Obsnatu n°16). Repas à partir de 12h30 (13 € sur réservation obligatoire avant le 30 janvier auprès de la LPO Franche-Comté au 03 81 50 43 10 ou franche-comte@lpo.fr).



Abonnements

Attention, bulletin à adresser directement à la LPO Franche-Comté

Mme. Mlle. M.

Courriel :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Falco Revue naturaliste de la LPO Franche-Comté 14 €

Obsnatu, le bulletin 0 €
Bulletin de liaison naturaliste 5 €
Numérique (PDF)
Papier

Total €

Bulletin d'abonnement, accompagné de son règlement à retourner à :
LPO Franche-Comté - Maison Régionale de l'Environnement
15 rue de l'industrie - 25000 Besançon

Actualités de la Réserve naturelle du Sabot de Frotey,

Chantier automnal d'écovolontariat

Parmi les façons d'impliquer de nouveaux acteurs dans la gestion concrète de la Réserve, il a paru opportun de relancer l'idée d'un chantier bénévole dit d'écovolontariat, ouvert à tous. Après annonce par de multiples canaux, c'est seulement un petit groupe, mais combien motivé, qui a aidé à commencer à restaurer un secteur communal du sud de la Réserve. Il s'agit d'une ancienne vigne (de quelques ares), devenue pâture vers le début du 20^{ème} siècle, puis friche (couverte à 90% de buissons). Ainsi, ce samedi 18 octobre 2008, sous un beau soleil et dans la bonne humeur, a débuté la réouverture manuelle réfléchie de cet espace avec conservation des murets, "murgers" buissonneux et haies, au bénéfice de nombreuses espèces des lisières. Merci à Mariane Baldacci, Carine Biot, Sylvain Charles, Estelle Galmiche, ainsi qu'au petit Rémi.

Une deuxième étape lors de laquelle une dizaine de personnes pourrait s'investir est prévue le samedi 14 février 2009.

Puis, cette zone fera l'objet d'un suivi technique et naturaliste et sera intégrée vers 2010 au programme de fauche tardive, voire au pâturage ovin extensif mené depuis 2000 sur la Réserve.

Hugues Pinston, Conservateur de la Réserve du Sabot



Le résultat du chantier d'écovolontariat de fin 2008
© Patrick Vian

Consulter la LPO Franche-Comté dans le cadre du débat public

Dans le cadre des conventions avec la Région Franche-Comté, la DIREN, le Conseil Général du Doubs et l'Union Européenne, nous sommes en mesure de répondre gratuitement à toute demande de connaissance sur un site ou sur une problématique dans le cadre du débat public. Ainsi, une association de protection de la nature, une association de riverain peut accéder naturellement aux connaissances naturalistes afin de participer au débat public avec des éléments objectifs sur le patrimoine naturel afin de contribuer aux enquêtes publiques par exemple.

2008 : des partenariats pour plus d'actions en faveur de la biodiversité

Suite à la publication de notre programme à moyen terme (cf. LPO info, n°2 p8-9) et à une année 2007 grandement consacrée à la rencontre de nos partenaires financiers et techniques, 2008 nous a permis d'enclencher une nouvelle dynamique partenariale. Ainsi des projets de conventions pluriannuelles avec deux partenaires financiers et des discussions avec plusieurs structures en lien avec la biodiversité ont abouti ou sont en bonne voie.

Partenariat avec le Groupe Tétrás Jura

Suite aux échanges avec le Groupe Tétrás Jura, une convention de partenariat vient d'être signée en cette fin d'année. Elle a pour objet : de contribuer au suivi des tétraonidés jurassiens ; de s'informer mutuellement de nos actions respectives en relation avec les tétraonidés ; d'oeuvrer en concertation pour leur protection, par exemple par le relais de positions communes sur des dossiers. L'application de cette convention s'effectue dans la continuité de notre implication au sein du Conseil d'Administration du Groupe Tétrás Jura où nous sommes représenté par Christophe Clément. L'esprit est un partenariat large afin de contribuer au mieux à la protection des tétraonidés jurassiens : la gélinotte des bois et le Grand tétras tous deux très menacés au niveau national. En 2008, le partenariat se traduit notamment par notre participation aux coté du Groupe Tétrás aux Journées Biodiversissantes organisé par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura et le Groupe Tétrás et par le relais de position en faveur du Grand Tétrás notamment vis-à-vis de schéma de desserte forestière.

Partenariat avec le Conseil Général du Doubs

En 2006, la LPO Franche-Comté (alors GNFC) a participé à la définition d'une liste d'espèces prioritaires pour le Doubs. Nous avons ensuite participé à la désignation de sites ENS dans le cadre du Schéma des Espaces Naturels Sensibles du Doubs. Depuis mars 2008, la collectivité a souhaité nous associer à la mise en œuvre de sa politique en faveur de la biodiversité par une convention pluriannuelle de trois ans. Les objectifs de la convention sont : le renforcement du partenariat entre la collectivité et la LPO Franche-Comté ; l'amélioration de la connaissance des espèces ; la conservation de la faune du département en contribuant notamment à la mise en œuvre de la politique Espaces Naturels Sensibles ; la limitation de l'impact du réseau routier et la sensibilisation des acteurs et des publics.

Ainsi en 2008, nous avons participé à la réalisation et à la validation des plans de gestion de plusieurs sites ENS pilotes préalablement désignés (Côte de Moini à Quingey, Marais du Varot à Bouverans, La Pelouse de la Chau à Etrabonne, Marais de Saône, etc.). La LPO Franche-Comté a également évalué la fonctionnalité d'un crapauduc installé en 2007 par le Conseil Général. L'évaluation, conduite dans des conditions météorologiques difficiles nous a conduit à des préconisations sur les améliorations à apporter à l'ouvrage et a confirmé la pertinence de sa réalisation au vu de la présence d'une population de Triton crêté, un triton menacé en France.



Le triton alpestre, un habitué du crapauduc de Verrières-du-Grosbois © Guillaume Wolff

Le partenariat avec Le Conseil Général nous conduit également à travailler sur le site des mares forestières de la vallée de l'Ognon, un site choisi comme site pilote en raison de la présence d'une espèce menacée d'amphibien, la Rainette verte. La priorité sur cette espèce avait été relevée par le Conseil Général lors de la réalisation du schéma des ENS en 2006. En 2008, la LPO Franche-Comté a naturellement proposé une stratégie pour conserver les populations de Rainette verte sur ce secteur par ailleurs lourdement impacté par la future ligne à grande vitesse (cf. Obsnatu le Bulletin).

Une convention pluriannuelle d'objectif avec la Région Franche-Comté

Depuis 2002, la Région finance annuellement la LPO Franche-Comté notamment pour l'animation de la base de données et du réseau d'observateurs - une action au coeur de l'activité historique de la LPO Franche-Comté. Après plusieurs années de partenariat annuel et croissant, la Région a décidé de confirmer et de développer son partenariat avec la LPO Franche-Comté sur des opérations visant à la protection et à la valorisation de la biodiversité.

En adéquation avec son engagement dans l'enrichissement et la diffusion de la connaissance environnementale, le partenariat engagé avec la LPO concerne donc tant la production de la connaissance que sa diffusion à travers le projet de livre rouge sur les espèces menacées ou la diffusion de connaissance dans le cadre du débat public.

La collectivité a également accepté de nous soutenir dans la préfiguration du projet "Nature au pas de sa porte" visant à améliorer la cohabitation de la faune et à répondre aux

nombreuses sollicitations du public et de certains acteurs dans ce domaine de la faune de proximité, dans la continuité de notre programme "migration et hirondelles dans le ciel de Franche-Comté".

Enfin, la LPO Franche-Comté accompagne la Région dans le cadre de sa politique en faveur de la biodiversité, et en particulier dans la mise en œuvre de sa compétence récente sur les Réserves Naturelles Régionales ou dans l'organisation d'événements liés à la biodiversité.

En 2008, ce partenariat se traduit particulièrement dans la poursuite de l'édition du bulletin Obsnatu, dans la création des formations des observateurs et surtout dans la rénovation de notre base de données en créant pour les naturalistes franc-comtois un outil de saisie en ligne permettant la consultation et l'archivage des données de chaque contributeur. L'ensemble des données sera également synthétisé sous forme de cartes communales et par un maillage de 10 x 10km. Il s'agira, une fois l'outil en ligne d'un changement considérable pour la connaissance de la faune en Franche-Comté puisque chacun pourra participer plus aisément à la construction de la connaissance régionale tout en constatant quasiment immédiatement son apport à la base de données. Enfin, il s'agira d'une opération de portée à connaissance inédite pour la faune régionale puisque plus de 270 000 données seront valorisées et synthétisées rendre plus accessible les données permettant de préserver les espèces et les sites.

Autres Partenariats

Concernant les autres partenariats de la LPO Franche-Comté, une convention avec l'Université de Franche-Comté est en cours de finalisation et nous sommes dans une phase de réactualisation du partenariat avec l'Office National des Forêts qui court depuis plus d'une dizaine d'années. Enfin, les bases du partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté ont été posées au cours de l'année et l'écriture de la convention devrait intervenir une fois la stratégie du Conservatoire validée.

Milan royal

Quinze ans après les premiers empoisonnements, on n'en a pas encore fini avec la bromadiolone.

La bromadiolone, un anticoagulant utilisé pour contrôler les pullulations de campagnols, a de nouveau fait des dégâts importants sur la faune non-cible en 2008. En effet, plusieurs cadavres de milan royal, buse variable, faucon crécerelle, héron cendré, renard et sanglier ont été retrouvés à proximité de champs traités dans les cantons d'Amancey, de Levier et de Pontarlier. Une recherche de bromadiolone dans le foie de ces animaux est en cours pour confirmer leur intoxication par ce pesticide. Même si la question du respect de la réglementation reste posée (des traitements auraient pu avoir lieu au-dessus du seuil de densité de campagnols terrestres réglementaire), la LPO Franche-Comté a demandé au Préfet de Région l'interdiction définitive de la lutte chimique (à la bromadiolone mais également aux autres pesticides proches) dans toute la Franche-Comté. Au cours d'une émission de France Bleu Besançon réunissant le Directeur de la FREDON (service de la Chambre d'Agriculture) et le Directeur Régional de l'Agricul-



La base de données LPO Franche-Comté, une évolution forte en 2008 depuis le partenariat engagé avec La Région depuis 2002 sur l'animation du réseau d'observateur et la collecte de données. Ici une cartographie des données consultables par tous

La LPO en action

ture et de la Forêt et le Directeur de la LPO Franche-Comté, nous avons alerté les auditeurs des risques que représente l'utilisation de la bromadiolone pour la faune régionale. Nous avons également sollicité une rencontre avec les services de l'Etat concernés (DRAF et DIREN) afin de justifier notre point de vue. Suite à notre saisie, une réunion des services de l'Etat a conduit à un élargissement de l'interdiction précédente de la bromadiolone jusqu'en avril 2009 sur 105 communes du Doubs et du Jura suite à la découverte de dortoirs de Milan très importants dans le secteur de Frasne (25). Nous poursuivons notre action avec la mission Rapaces de la LPO France pour que l'interdiction de ces traitements chimiques soit effective dès 2009. Les persécutions humaines, et notamment l'empoisonnement à base d'anticoagulant, pourraient être la cause majeure du déclin des populations de Milan royal dans plusieurs pays d'Europe, dont la France. Un colloque international organisé par la LPO Franche-Comté et la Mission Rapace de la LPO France sur le Milan royal (précisions à venir) sera l'occasion de placer cette problématique au cœur des échanges entre spécialistes afin de préparer au mieux le plan d'actions européen en projet par BirdLife International.

Le Conseil d'Administration de la LPO Franche-Comté

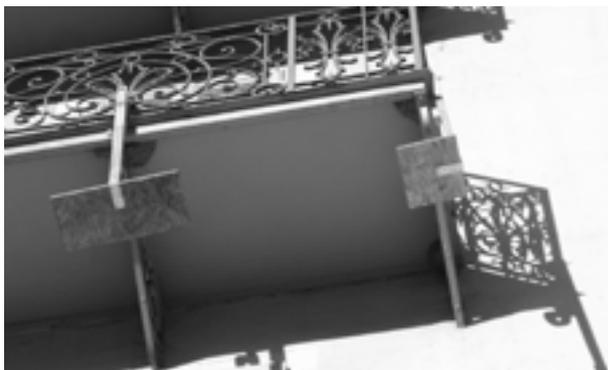
Hirondelles de fenêtre

Systeme de protection anti-salissure original à Morez

Suite aux salissures provoquées par des couples d'hirondelles de fenêtre installés sous un balcon à Morez surplombant vitrine et store de magasin, un système de protection original a dû être imaginé.

Les nids étant construits très en avant sous le balcon, des planchettes fixées par des équerres au mur n'auraient été d'aucune utilité : un système en bois fixé par le haut sur la rambarde du balcon a été mis en place. Il est simple de conception et n'a pas nécessité d'échelle ou de nacelle vu la hauteur : deux équerres viennent prendre une planchette en sandwich contre un tasseau vertical, celui-ci est fixé à la rambarde par des boulons à papillons faciles à visser et à dévisser. Le tout peut ainsi être démonté avant le retour de migration des adultes et remonté dès l'éclosion des jeunes pour ne pas perturber la reproduction. La planchette est située à 50 cm sous les nids pour ne pas en gêner l'accès.

Planchettes pour hirondelles mises en places à Morez © Jan Siess



Colonie d'hirondelles de fenêtre sur la halle du Port fluvial à Besançon

La halle du port fluvial à Besançon va subir une transformation radicale lors de son "habillage" par la future Cité des Arts et de la Culture dont la maîtrise d'œuvre est assurée par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. L'auvent du quai de chargement qui accueille une belle colonie d'une centaine de couples d'hirondelles de fenêtre va disparaître à l'automne 2009. Pour parer à cette destruction qui interviendra en tout état de cause en dehors de la période de présence de l'hirondelle, des équipements originaux sont actuellement à l'étude avec la Communauté d'agglomération, à savoir des "hôtels à hirondelles" ou "parapluies à hirondelles". C'est une entreprise allemande (Schwalbenschutz) qui en a lancé le concept : un mât de 5 mètres de haut portant un toit à 4 pans abritant une quarantaine de nids artificiels d'hirondelle de fenêtre. Si ce système est retenu ce sont 1 puis 3 structures de ce type qui devront être expérimentées puis installées en suivant l'avancée du chantier sur 3 ans.

Affaire à suivre.

Contact hirondelles de fenêtre : Jan Siess, Groupe local Lons, siess.jan@wanadoo.fr, 06 88 20 24 32



Exemple allemand d'hôtel à hirondelles © Schwalbenschutz

L'ancien terrain militaire de Malbouhans (70)

Un patrimoine naturel en sursis

Appartenant autrefois au Ministère de la Défense, l'ancien terrain militaire de Malbouhans, d'une surface de 240 ha, est désormais propriété du Conseil Général de la Haute-Saône depuis 2004.

La gestion menée pendant les années d'utilisation militaire a permis de conserver un intérêt écologique exceptionnel reconnu à la quasi-totalité du site. Les habitats et les espèces d'intérêt européen (au sens des directives "Habitats" et "Oiseaux") qu'il accueille sont aujourd'hui menacés à moyen terme par le projet de ZAC Aremis-Lure, encouragé par le Conseil Général de la Haute-Saône, et qui couvrirait près de 200 hectares.

A plus court terme, il est également question que le site accueille une partie des installations de la Finale Nationale du Concours de Labours qui sera organisée en septembre 2009 par les Jeunes Agriculteurs de Haute-Saône, 80 000 personnes sont attendues à cette manifestation.

Un patrimoine écologique exceptionnel d'intérêt européen...

Les fauches d'entretien du site, tardives et annuelles, ont permis le maintien de pelouses acidiphiles du Violion caninae (26 ha) et de prairies maigres de fauche de l'Arrhenatherion (89 ha). Ces habitats sont inscrits en annexe I de la directive Habitats – Faune – Flore, leur préservation est à ce titre reconnue comme d'intérêt communautaire par l'Union Européenne, celle des pelouses à Violion caninae étant même considérée comme prioritaire. Si ces habitats justifient à eux seuls l'intégration du site de Malbouhans au réseau Natura 2000, la présence de papillons (Cuivré de marais *Lycanea dispar* et Damier de la succise *Euphydryas aurinia*) et d'oiseaux (Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*) figurant respectivement aux annexes II et I des directives "Habitats" et "Oiseaux" montrent également que sa préservation est un enjeu qui dépasse les frontières régionales et nationales. En 2006, une étude environnementale (réalisée par le bureau d'études SOBERCO à la demande du Conseil Général de Haute-Saône) permettait de dénombrer 16 individus de Pies-grièches écorcheurs sur le site.

d'intérêt national et régional

La présence d'espèces remarquables, voire protégées, de plantes, d'insectes et d'oiseaux a conduit au classement de l'ancien aérodrome militaire en ZNIEFF de type I en 2002. Le site de Malbouhans constitue l'une des rares stations franc-comtoises de *Teesdalia nudicaulis* à cette altitude. Il représente également le seul site à *Peucedanum oreoselinum* répertorié à ce jour dans le département. D'autres plantes confèrent à l'ancien aérodrome un intérêt écologique remarquable pour la Franche-Comté, citons par exemple *Jasione montana*, *Lathyrus nissolia* et *Hernaria glabra*.

Bien qu'il ne figure pas parmi les oiseaux reconnus d'intérêt communautaire, le Tarier des prés *Saxicola rubetra* a vu sa population nationale diminuer de plus de 85% en moins de 20 ans (<http://www2.mnhn.fr/vigie-nature>) ! Cette espèce est considérée comme "Vulnérable" dans les listes rouge régionale et nationale des vertébrés. La recherche de l'espèce en 2006 a permis de contacter 24 individus soit une densité de 10 individus par km² ce qui représente environ 20 % de l'effectif nicheur départemental. Du fait de sa situation à l'interface des noyaux de populations de la Vallée de la Saône et de la dépression sous-vosgienne, l'ancien aérodrome est un site majeur pour la conservation de l'espèce au niveau régional, concentrant au moins un 1 Tarier haut-saônois sur 5 sur moins de 240 ha. A titre de comparaison le site de la vallée de la Saône, en Zone de Protection Spéciale pour l'avifaune des prairies n'accueille guère plus de 50 couples de l'espèce... sur près de 18 000 ha.

Un projet de ZAC incompatible avec la préservation écologique du site

Tel qu'il figure dans le PLU, le projet de ZAC prévoit 147 ha de zone constructible et 53 ha de zone naturelle. Le moins mauvais des scénarii proposés par SOBERCO permettra de maintenir 42% de la surface totale d'habitats d'intérêt communautaire et respectivement 100% et 42% des surfaces d'habitats favorables aux papillons et oiseaux remarquables. L'étude de SOBERCO propose également d'intégrer au projet

des contraintes environnementales allant au-delà des spécifications du PLU et qui permettrait de préserver 75% des surfaces d'habitats remarquables. Il est à noter que les pertes de fonctionnalité écologique notamment celles liées à la diminution de connectivité entre les différentes tâches d'habitats préservées ne sont pas quantifiables.

Les mesures envisagées pour compenser la destruction de 30 à 60% de la surface de pelouse acidiphile à Violion caninae ne sont étayées par aucune proposition concrète. Comment le Conseil Général compte-t-il compenser la perte d'un habitat exceptionnel unique dans le département que les techniques de génie écologique actuelles ne permettent pas de recréer ? De la même manière les mesures de compensation qui s'imposeraient au vu de l'enjeu sur la population de Tarier des prés impliqueraient des financements très importants avec un résultat non garanti. En effet il s'agirait de réaliser une maîtrise foncière importante sur des zones favorables à Tarier des prés tout en y garantissant des mesures agro-environnementales à long terme et en espérant que le Tarier des prés puisse coloniser de telles zones ; une gageure donc.

De ce fait, la LPO Franche-Comté considère l'éventuelle urbanisation du site comme non compensable.

Pour la préservation intégrale du site par une gestion conservatoire

Etant donné que la destruction alarmante des milieux naturels depuis plus d'un siècle représente la première cause d'érosion de la biodiversité (rappelons que l'Etat – ancien propriétaire du site militaire de Malbouhans – s'est engagé à stopper l'érosion de la biodiversité à l'horizon 2010 !), la LPO Franche-Comté considère que la seule proposition acceptable est la préservation intégrale de ce site remarquable sur le long terme et que toute destruction de pelouses acidiphiles du Violion caninae n'est pas compensable au niveau régional.

Dans un courrier récent adressé à la Préfecture de Haute-Saône, la LPO Franche-Comté a demandé qu'une réflexion soit engagée entre l'Etat et le Conseil Général de la Haute-Saône pour l'intégration de l'ancien aérodrome au réseau régional Natura 2000.

Outre la préservation intégrale du site, la LPO Franche-Comté souhaite également que le Conseil Général de la Haute-Saône s'engage à mettre en place une gestion conservatoire sur ce site.

Emmanuel Cretin et Michael Coeurdassier



Le tarier des prés, emblème du site de Malbouhans
© Elsa Barthes

Du côté des groupes locaux

Constitution d'un groupe à Besançon

Après avoir navigué dans le Haut-Doubs, au CPIE et obtenu un BEATEP et une licence gestion et traitement des déchets Annie souhaite s'investir à la LPO pour faire partager ses convictions sur l'environnement. Pierre lui s'intéresse à la photo animalière depuis qu'il est tombé sous le charme du massif du Jura, en le sillonnant de long en large. Le groupe local, c'est avant tout une idée : le partage des savoirs, la conviction qu'il faut s'occuper du sujet nature sinon demain nos enfants, nos amis, qui n'ont pas eu la chance de découvrir ces merveilles auront raison de nous en vouloir. Nous allons donc mettre en harmonie nos convictions en donnant un peu de temps à la cause, modestement, avec du cœur, mais aussi de l'organisation et des exigences.

Une première réunion pour constituer un noyau dur sera organisée à Montfaucon fin janvier et un plan d'action sera proposé à ceux qui voudront bien nous rejoindre. Puis, des actions locales seront engagées. Pour notre part, outre la coordination, nous souhaitons développer les refuges LPO dans le secteur de Montfaucon-Saône. Puis le temps des expos arrivera. Pour chaque personne qui souhaitera rejoindre le groupe Besançon nous proposerons à chacun de promouvoir la LPO dans son secteur géographique. Enfin, nous tenons à préciser que nous sommes vraiment débutants mais que cela est sans importance car nous savons que les ressources humaines et les compétences sont là, à la LPO. Il va falloir aller les reconnaître, les coopter, les valoriser. Pour l'heure nous souhaitons rester sur le thème des refuges car il nous semble très porteur, car d'accès facile et d'une approche évidente.

On vous dit "à bientôt" pour un calendrier.

*Annie et Pierre Manchon
(anniepierre39@aol.com, 06 86 89 97 16)*

Territoire de Belfort

Les prochaines réunions du groupe local Territoire de Belfort auront lieu le mardi 13 janvier 2009 et le vendredi 6 mars 2009 à 20h à la Maison du Peuple à Belfort, salle 010.

Aux dernières réunions de septembre et de novembre 2008, 25 personnes étaient présentes à chaque réunion.

Les responsabilités au sein du groupe sont de plus en plus partagées et mieux mutualisées. Actuellement, 10 membres différents prennent en charge une responsabilité ou un dossier particulier : comptabilité, secrétariat, animation, refuges LPO et tournesol, dossiers agriculture, CDCFS, poteaux creux, coordination espèces (hirondelles, cigognes, corvidés, Busard Saint-Martin, Grands cormorans, chevêche, carré rapace), correspondance Athénas pour la faune blessée.

Enquêtes et conservation : le groupe local participe à plusieurs suivis d'espèces localement : comptages en hiver des oiseaux d'eau, auxquels sont invitées les personnes désireuses de se perfectionner, l'enquête chevêche se poursuivra en 2009 sur les communes du nord-est du département pas encore prospectées. Le carré rapaces du département (secteur de Vézelois) sera suivi en 2009, coordination assurée par Marc Brignon, avec une douzaine d'observateurs. A cette occasion, sera organisée une formation à la détection d'aires de rapaces sur ce même carré avec François Rey-Demaneuf, courant janvier 2009, cette recherche sera ensuite particulièrement importante pour le Milan royal. Pour les observations en général, la carte de pression d'observation a été présentée



Stand LPO à la foire bio de Villafans, une action des groupes locaux de Vesoul, Pays de Montbéliard et Territoire de Belfort
© Evelyne Chevrot

aux membres, avec l'objectif de réaliser plus d'observations dans les communes peu suivies. La formation naturaliste de terrain débutant sera renouvelée en 2009, avec un plus grand partage des séances entre les formateurs.

Des nichoirs à chevêche sont en cours de fabrication par Jean-Pierre Van Cornewal. Ils seront installés cet hiver dans le secteur de Buc-Chalonvillars, là où un petit noyau de population est présent et où des observateurs peuvent assurer le suivi régulier.

Animations : les membres du groupe ont assuré l'animation de l'Eurobirdwatch au Malsaucy, ainsi qu'au stand du marché de Noël d'Auxelles-Haut. Pour 2009, un stand à la foire bio de Lure est prévu fin avril ainsi que celui d'Auxelles-Haut fin novembre. Deux sorties du groupe local sont prévues début 2009 : le dimanche 11 janvier à Kembs (RV à 9h sur le parking Auchan à Bessoncourt) et le dimanche 15 février à Klingnau en Suisse. Des animations communes avec l'association "sentiers fruitiers" sont également envisagées en 2009.

Bernard Marconot

Pays de Montbéliard : entre hier et demain

Le groupe a participé à la tenue d'un stand sur la foire bio de Villafans, la fête des saveurs de Vandoncourt, et pour la première fois, 3 jours, au marché de Noël de Montbéliard.

Nous nous sommes réunis à Brognard mi-septembre pour le lancement de la "campagne" de migration à Pont de Roide (28 septembre et Eurobirdwatch). Une sortie commune au Malsaucy avec nos collègues belfortains a eu lieu mi-novembre.

Suite commune à venir encore : dimanche 11 janvier, sortie à la journée pour observer des hivernants sur le Rhin, à Kembs (Rdv 8h30 au parking de la base nautique de Brognard pour le covoiturage). En attendant, bonne fin d'année ornitho et tout et tout...

Georges Lignier

Un an à Vesoul

Déjà un an, mais seulement un an, que notre groupe est né et depuis, que d'animations, d'observations, de ballades... En dehors des sorties traditionnelles pour observer ou compter les oiseaux d'eau autour du lac, nous avons commencé l'année par une information à la presse sur la journée des zones humides. Nous sommes allés à Pontcey plusieurs soirées ainsi que lors du week-end d'installation pour la traversée des batraciens, ce qui nous a permis d'écouter les chouettes et hiboux. Nous avons réalisé une superbe sortie au ballon de Servance avec la visite du plateau de Bravouse. Nous avons cherché les martins-pêcheurs et les cincles plongeurs le long de la Méline et de la Colombine. Nous avons aidé Guillaume et Caroline pour la journée du 21 juin au lac pour la restitution des classes de primaire ainsi que la fête de l'eau et des milieux aquatiques du Durgeon. Nous sommes allés à Nans voir le pèlerin et le grand corbeau. Nous n'avons pas oublié le marché bio à Villafans. Nous avons vécu un superbe week-end au lac du Der à la fin du mois de novembre. Auparavant, nous étions au début du mois aux Rencontres nature à Besançon. Sans oublier les nombreuses réunions qui nous ont permis d'organiser et de planifier les différentes actions tout au long de cette année 2008, les observations au Sabot, à la chapelle Ste Anne etc.

La dernière réunion du groupe a eu lieu mercredi 17 décembre à la base de voile à 20h, nous allons travailler à l'organisation des activités 2009 qui vont être nombreuses à partir du 2 février, avec la journée mondiale des zones humides RAMSAR le 1^{er} février, inauguration du refuge du lac de Vaire le 6 février en présence d'Allain Bougrain-Dubourg, la nuit de la chouette le 14 mars, etc.....et fêter la fin de l'année 2008 dans la convivialité.

L'année 2009 s'annonce très intense en activités pour le groupe local de Vesoul.

Nous continuerons notre chemin avec la passion qui nous anime dans cet esprit de convivialité, d'humour et de partage. A toutes et tous merci pour votre présence.

Le groupe de Vesoul vous souhaite à toutes et tous nos meilleurs vœux à toutes et tous pour 2009.

Bernard Marchiset (06 73 84 71 95) et Jean-Marc Gérard (03 84 76 55 22) Blog : groupe-LPO-vesoul.skyrock.com

Fin du Groupe local Dole

Le Groupe Local Dole cessera ses activités à compter de début 2009. Faute de temps et de motivation nous ne pourrons assurer en 2009 la continuité des activités lancées lors de sa création le 20 mars 2007.

L'arrêt des activités n'affectera pas les travaux d'enquêtes basées sur le volontariat personnel et quelques animations ponctuelles seront organisées : à noter une animation "Le Guêpier et ses voisins" programmée au mois de juin (la date et le lieu seront en ligne sur le site de la LPO prochainement).

Didier Lavrut & Lilian Brocaïl

Groupe local du Canton d'Audeux :

La journée du 22 novembre a été l'occasion d'une rencontre entre les bénévoles du Groupe Local pour célébrer la Fête de l'Arbre en organisant la plantation d'une quinzaine d'arbre dans un refuge LPO du secteur, chez M. et Mme Hurcet, à Lavernay. Chacun des participants est venu avec un plant

choisi par lui dans une liste définie lors d'une précédente réunion consistant essentiellement en des fruitiers de la région, pommes exclues. C'est ainsi que furent installés dans un pré en pente douce un néflier, des damassines, des mirabelles d'Amagney, deux noyers, des guignes de Fougerolles, divers merisiers destinés à de futurs travaux pratiques de greffage ! Comme chaque fois, après l'effort, le réconfort dans la bonne humeur autour d'une table accueillante et généreuse.

La prochaine réunion du Groupe Local aura lieu à la Maison pour Tous d'Audeux le vendredi 23 janvier à 20h. Tous les adhérents LPO du secteur sont cordialement invités à participer à cette réunion au cours de laquelle nous ferons le point sur les diverses actions entreprises depuis la création du groupe à l'automne 2007, et présenterons le calendrier des activités pour 2009.

Daniel Gillet (03 81 58 03 63, gl.audeux@free.fr)

Lons-le-Saunier

Le groupe local de Lons-le-Saunier a engagé un inventaire des sites favorables aux pics sur la colline de Montciel : la vieille futaie plantée au abords de la ville il y a plus d'un siècle et ses lisières abritent 6 espèces de pics. Beaucoup d'arbres sont sénescents et risquent à ce titre d'être abattus pour des raisons de sécurité comme ce fut le cas il y a 3 ans avec près de 200 vieux tilleuls sur ce même site. L'inventaire ornithologique débutera réellement cette fin d'hiver.

Des sorties oiseaux d'eau à Desnes et le long de l'Ain sont programmées ainsi qu'un atelier nichoirs et aménagement de cavités naturelles d'arbres fruitiers pour oiseaux cavernicoles (huppe, torcol, chevêche) au sein d'un refuge LPO situé à quelques kilomètres au sud de Lons.

Jan Siess (03 84 85 05 89, siess.jan@wanadoo.fr)



© Photos : Jean-Christophe Weidmann

Des Rencontres nature sous le signe des Refuges LPO et de la nature de proximité

Le 9 novembre dernier ce sont déroulées les Rencontres Nature sur le thème de la nature de proximité et des refuges LPO. La matinée était dédiée à des conférences : deux interventions de la LPO France sur le réseau des refuges et les résultats de l'enquête patrimoniale, complétées par un point sur le réseau des refuges LPO en Franche-Comté et une intervention de la LPO Alsace sur la Chouette chevêche et les actions entreprises pour la protéger. L'après-midi a fait la place au concret et aux échanges avec la possibilité de participer à 5 tables rondes : le nourrissage des oiseaux, nichoirs et gîtes, la mare, les indésirables au jardin, cohabiter avec la faune : pour le meilleur et pour le pire. Ces ateliers ont permis aux intéressés d'avoir des réponses concrètes à leurs questions, d'échanger leurs expériences et de lancer des idées d'actions pour la suite sur les thématiques données. La journée s'est clôturée avec la projection du diaporama de Bernard Marconot présentant des photos d'animaux et de paysages prises exclusivement dans son refuge LPO tout au long de l'année. Au total, ce sont 130-150 personnes qui se sont retrouvées à ces rencontres pour échanger sur la nature de proximité.

Caroline Bonfill



Comptes-rendus des tables rondes :

Les indésirables au jardin

La discussion s'est ouverte à partir d'une réflexion relativisant ce qu'on appelle un indésirable, pour finalement en arriver à se demander si le plus grand indésirable au jardin ne serait pas l'Homme ? Elle s'est fixée ensuite sur quelques grands principes généraux :

- Si on décide d'entretenir un potager de manière "écologique", il faut accepter un certain pourcentage de perte.
- Le problème des indésirables doit être pensé en amont : s'il y a une attaque, c'est qu'il y a déséquilibre pour la plante. Il s'agit alors de se poser les bonnes questions : peut-être son milieu ne lui convient-il pas ou n'a-t-elle pas en bonne quantité les éléments nutritifs qui lui sont nécessaires ?

La dizaine de personnes présentes attendaient également des conseils pratiques pour lutter contre ces "indésirables".

Le problème des limaces a été abordé avec plusieurs solutions : éviter de retourner la terre en automne pour qu'elles n'y trouvent pas un abri contre le froid, tondre autour du potager pour qu'elles ne trouvent pas refuge dans l'herbe alentour, pulvériser du café Robusta sur les plants à protéger, lâcher des canards, mettre des récipients à bière, favoriser les prédateurs naturels que sont le hérisson, le carabe doré ou le ver luisant.

Des solutions ont été données également pour les pucerons, les taupes, les mulots.

Enfin, des idées ont été émises pour la suite :

- La création d'un forum où chacun pourrait poser ses questions et où des photos permettraient d'identifier les larves de chrysopes et de syrphes par exemple ou de différencier la larve de cétoine de la larve de hanneton, etc.
- Un article dans le LPO info, par exemple une rubrique "l'astuce du jour"

Caroline Bonfill

Mare

Les personnes présentes à cette table ronde recherchaient des informations sur les principales précautions à respecter pour un projet de création et de gestion d'une mare en faveur de la biodiversité.

Au travers d'échanges sur les expériences des uns et des autres, quelques idées phares ont été rappelées :

- Respect de la législation en vigueur sur la création de petits plans d'eau et sur les espèces protégées.
- Principales techniques de création et d'entretien d'une mare : privilégier les solutions naturelles, laisser faire la nature (et attention aux espèces exotiques) !
- L'emplacement de la mare a une grande importance pour que la vie se développe dans des conditions optimales : endroit ensoleillé et à l'abri des pollutions. Pour faciliter la gestion de la mare, éviter de la placer trop près d'arbres dont les feuilles peuvent combler la mare plus rapidement.

- Il s'agit d'un investissement important en temps et en énergie, l'entretien ultérieur est important pour que les efforts initiaux portent leurs fruits.

Le programme régional en faveur des mares (PRAM) a été présenté et des références bibliographiques ont été mises à disposition pour les personnes souhaitant aller plus loin. En voici un extrait.

Le site Internet de la LPO France dispose d'une rubrique sur les refuges dans laquelle il est possible de télécharger des fiches techniques dont une intitulée "une mare naturelle au jardin" <http://www.lpo.fr/refugeslpo/conseils/fiches/index.shtml>

Martin Lacroix et Philippe Legay



cours des nichées successives), la désinfection ne fait pas l'unanimité ; en tout cas, ne jamais utiliser de produit (type eau de javel), à la rigueur passer à la flamme.

En conclusion, posez des nichoirs bien construits et soyez patients : protection, connaissance et plaisir d'observer seront assurés.

Daniel Gillet

Nourrissage

Après une projection diapos réalisée par Bernard Dupont les discussions sont ouvertes avec une quinzaine de personnes présentes.

La préoccupation principale était de savoir s'il fallait nourrir toute l'année? Démarrage en fonction des conditions atmosphériques en automne et arrêt au printemps après le passage des migrateurs.

Avec quoi? Principalement avec du tournesol. D'autres graines sont possibles mais moins attractives. Une expérience vécue semble même démontrer la supériorité du tournesol strié par rapport au noir. Le pain est à éviter comme tous les aliments salés.

Différents échanges également sur les abreuvoirs, la hantise des chats qui capturent les oiseaux,....

Il s'avère qu'au fil des discussions les motivations si elles sont d'ordre de la protection de la nature sont aussi toute personnelle, pour pouvoir contempler la gentie ailée.

Pierre Piotte

Cohabiter avec la faune sauvage, pour le meilleur et pour le pire

Présentation de 10 espèces qui cohabitent plus ou moins bien avec l'humain. Ont été abordés les problèmes posés, les classement et statut juridique, les parades pour limiter les dégâts et des pistes pour la conservation de chacune des espèces (hirondelles rustique et de fenêtre, moineau, tourterelle, loir, lérot, fouine, effraie, chevêche, souris, rat noir). Dans un deuxième temps, une réflexion a été menée pour répondre aux sollicitations sur la nature de proximité. Il a été proposé de travailler "en amont" au niveau des DDE, des communes ou des entreprises réalisant des travaux susceptibles de porter atteinte à la faune sauvage (ravalement façade, etc.). Nous avons discuté de plusieurs cas concrets et de la nécessité de rédiger des fiches pour chaque espèce souvent citée.

Afin de pouvoir intervenir et donner des conseils, il a été discuté de la nécessité d'un réseau de bénévoles "Nature au pas de sa porte" qui pourraient intervenir et donner des conseils. Ce réseau serait aidé par des outils centralisés par la délégation régionale et des coordinateurs locaux (fiches, checklist, partenariats, sensibilisation et communication).

Jan Siess, Marilyne Lethiec et Guillaume Petitjean



Nichoirs et gîtes

Après une courte présentation, la discussion a porté essentiellement sur la pose de nichoirs pour les oiseaux : la dégradation des conditions d'habitat (coupe de vieux arbres, réfection des habitations, etc ...) la rend nécessaire.

Première règle : construire selon les normes (dimensions), en bois épais non traité sinon à l'huile de lin. L'étanchéité de la construction doit être soignée (ceci étant plus important même que l'orientation au dire de certains habitués !)

Une préférence se dégage pour les nichoirs dits 'à balcon', plus sûrs vis à vis des prédateurs ; à ce sujet, un problème récurrent : les chats (sujet de discorde parmi les présents !) dont il reste difficile, et compliqué, de se prémunir des dégâts éventuels. Une règle de base : éloigner le nichoir des accès faciles, et, si possible, l'équiper d'un toit en pente fait d'un matériau lisse.

Autre point abordé : l'entretien. Si vider à l'automne le nichoir semble nécessaire (pour la simple raison qu'il se remplit au



La chevêche d'Athéna



La chouette aux yeux d'or © Jean-Philippe Paul

La chevêche d'Athéna est l'un des plus petits rapaces nocturnes de France. Sa silhouette est trapue, son vol onduleux comme celui d'un pic. Sa tête, ronde et large, montre 2 yeux dorés surlignés d'un sourcil blanc qui lui donne "un air sévère". Si le dos est brun, taché de blanc, la poitrine, quant à elle, est blanchâtre et striée de brun. Contrairement aux autres rapaces nocturnes, elle est souvent visible la journée, surtout au crépuscule, perchée sur un toit ou une cheminée, un piquet de clôture ou un poteau téléphonique...

De mars à mai, on peut entendre le chant du mâle (hiou-ou), doux et plaintif, qui recherche une âme sœur ou délimite son territoire. L'espèce est peu craintive et peut ainsi s'établir à proximité des constructions humaines. Elle peut vivre une dizaine d'années.

En France, la chouette chevêche fréquente les vergers, les prairies et les villages. Elle est, par contre, absente des grands massifs forestiers et ne se rencontre, dans nos régions, que rarement au-dessus de 1 000 m.

Pour se nourrir, elle apprécie les terres avec une végétation basse où il est plus facile de repérer et d'attraper ses proies : surtout des campagnols, puis autres micromammifères, insectes de bonne taille (criquets, sauterelles, coléoptères etc.), vers de terre et parfois petits passereaux.

Pour nicher et se reposer, elle recherche des arbres creux et des constructions humaines.

En majorité, les couples adultes sont sédentaires et sont fidèles à leur territoire.

La répartition de la chevêche s'étend des milieux ouverts du bassin méditerranéen à l'Asie centrale.

Une espèce menacée

En 1998, une synthèse nationale a précisé les effectifs français de la chevêche d'Athéna, compris alors entre 11 000 et 33 000 couples ; depuis 1970, 20 à 50 % des effectifs auraient disparu. Elle a aujourd'hui quasiment disparu des environs de l'agglomération bisontine alors qu'elle y était bien présente dans les années 80.

Une des causes majeure du déclin de cette espèce est la destruction et la fragmentation de son habitat : remembrement et transformation des prairies en cultures ou en terrains à bâtir (élimination des arbres et donc de sites potentiels de nidification, appauvrissement du nombre et de la diversité des proies), utilisation de pesticides (destruction des proies), rénovation de bâtiments, destruction de vergers (diminution des sites de reproduction) infrastructures ferroviaires et routières. A cela s'ajoutent d'autres causes de mortalité comme la collision avec des véhicules, le piégeage dans les poteaux téléphoniques creux ou dans certaines cheminées, etc. La chevêche d'Athéna subit également de nombreux dérangements pendant la période de nidification.

En Franche-Comté, son statut de conservation est « en danger ». Son avenir sur le territoire régional dépend en partie des choix qui seront fait dans l'avenir pour notre agriculture, pour nos transports, mais également de l'action de chacun dans son village ou autour de chez lui. Il convient donc d'agir, en élaborant un ensemble d'actions cohérentes : améliorer la connaissance de cette espèce sur un secteur donné (nombre de couples, localisation et protection des cavités fréquentées), puis à partir d'un bilan de la situation et des moyens disponibles, actions de conservation telles que la pose de nichoirs, l'entretien et la plantation de vergers, etc..., actions programmées sur une certaine durée et évaluées afin d'établir leur pertinence.

Un plan d'actions en Franche-Comté

La LPO Franche-Comté a initié en 2008 un plan d'actions financé par la Direction Régionale de l'Environnement de Franche-Comté dans le but de maintenir et de sauvegarder cette espèce considérée comme "en danger" au titre de la liste rouge des oiseaux de Franche-Comté et de renforcer le travail déjà mené par la LPO notamment en Haute-Saône depuis les années quatre-vingt-dix et dans le Territoire de Belfort depuis 2007. Ce plan d'actions se décline en plusieurs volets : suivi et connaissance des populations, conservation et sensibilisation. Près de 40 bénévoles se sont investis sur les différents volets du plan d'action. Ce plan d'actions continue en 2009. Si vous êtes intéressé pour participer à l'un des volets du plan d'actions, vous pouvez contacter la LPO Franche-Comté (philippe.legay@lpo.fr)





Paysage favorable à la chevêche © Guillaume Petitjean

Actions de connaissance

Lorsqu'on s'intéresse à la chevêche, il est nécessaire dans un premier temps de dresser un état des lieux des connaissances sur la zone prospectée. L'objectif est ensuite de s'orienter vers des actions de conservation. Une enquête consiste en une prospection de milieux favorables à l'espèce : des espaces dégagés avec une végétation rase, des postes d'affût comme les piquets de pâture, des cavités naturelles et artificielles. Les zones retenues pour les enquêtes sont les villages et leurs périphéries, les hameaux, les fermes isolées entourées de polycultures et de vergers. Sont exclues de l'enquête les zones forestières, d'agriculture intensive ou fortement urbanisées. L'observateur effectue au moins deux visites par météo favorable. Les prospections commencent 1h après le coucher du soleil jusqu'à 1h du matin, de mi-février à fin mars pour recenser les mâles chanteurs. Ces enquêtes nécessitent beaucoup de temps passé sur le terrain et un nombre important de bénévoles. Tous les éléments du protocole sont détaillés dans le cahier technique consacré à l'espèce de la LPO. En Franche-Comté de telles enquêtes ont été réalisées dans les secteurs suivants :

Secteurs prospectés récemment

Basse vallée de l'Ognon

3 communes ont été prospectées par Chantal Ducourtieux et Aleth Garnier, 9 à 10 sites sont occupés par l'espèce.

Entre Doubs et Ognon

Début de prospection par le groupe local LPO du canton d'Audeux en 2008. 25 communes ont été prospectées, 12 mâles chanteurs ont été recensés.

Val d'amour

Une douzaine de communes prospectées en 2008 entre Liesle et Ounans, par 4 observateurs dont Christian Chopard et Jean-Philippe Paul, 8 à 11 sites sont occupés par l'espèce.

Premier plateau bisontin et vallée du Doubs

10 communes ont été prospectées par Alain Fonteneau, Jacqueline Nicot, Odile et Bernard Maire. Aucune chouette chevêche contactée sur le secteur.

Nord de la Haute-Saône

Enquête sur un secteur de 1 000 km² (du nord au sud entre Luxeuil et Vesoul, et entre Scey sur Saône et Lure), coordonnée par Renaud Sheifler, 30 observateurs, une centaine de villages prospectés en 1994-1995, puis en 2000 et 2006. L'objectif est un suivi tous les 5 ans sur le même secteur afin d'étudier les tendances démographiques. Les principaux résultats sont les suivants : la proportion de villages occupés est en diminution (50 % en 1995, 38% en 2000 et 33% en 2006), par contre le nombre de mâles chanteurs est resté constant entre 2000 et 2006. La tendance est donc un déclin modéré de la répartition indiquant une dégradation de la situation. La densité de population est assez faible dans l'est de la France, plus faible que dans l'ouest ou que dans la zone méditerranéenne. Une nouvelle enquête sur la zone est prévue en 2010.

Une nouvelle enquête sur la zone est prévue en 2010.

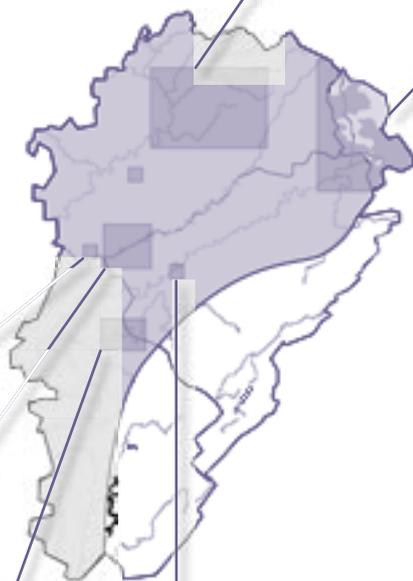
Territoire de Belfort et communes de Haute-Saône limitrophes

Enquête sur l'ensemble du département coordonnée par Bernard Marconot, 25 observateurs en 2007 sur le secteur ouest du Territoire de Belfort, 15 observateurs en 2008 sur le secteur du sud-est du département et projet de prospection du nord-est du département en 2009. Ces enquêtes ont permis de contacter 19 mâles chanteurs et de mettre en évidence deux noyaux de population, le plus important se situant dans le Sundgau, un plus petit sur l'Ouest avec les communes de Haute-Saône proches. Le nord-ouest du département, plus forestier, est surtout occupé par la chouette hulotte.

Autres secteurs

Des enquêtes ponctuelles ont également été réalisées, dans les environs proches de Besançon (Avanne-Avenay, Montferrand-le-Château) mais aussi au Pont de Planche en Haute-Saône par Daniel Locatelli.

Ainsi, 36 bénévoles ont été mobilisés sur le projet chevêche en 2007/2008. 70 communes ont été prospectées en 2008 et plus de 110 en 2007 et 2008. Le Territoire de Belfort aura été prospecté de façon exhaustive en 2009 avec un effort important en 2008 (sud du département couvert par une majorité d'observateurs du nord du département).



Actions de sensibilisation

Plusieurs actions ont eu lieu en 2008 :

- 2 réunions (Audeux et Belfort) permettant de mobiliser un groupe de travail régional sur l'espèce ont été menées,
- plusieurs réunions locales pour l'organisation des prospections ont été réalisées,
- une réunion publique à Liesle dans le Val d'Amour (>70 pers.) a permis de mettre en valeur l'espèce et a déclenché la pose d'un nichoir,
- une présence à la Fête des jardins des Salines d'Arc-et-Senans a permis de monter des nichoirs et de communiquer sur l'espèce dans le Val d'Amour,
- plusieurs articles de presse ont relayé les actions locales (Territoire-de-Belfort et Doubs, Est Républicain et Le Pays)

Des actions de sensibilisation peuvent se faire également dans les écoles.

Il faut également sensibiliser les conseils municipaux des communes. La sensibilisation du grand public mais aussi et surtout des acteurs concernés par la présence de la chouette chevêche (propriétaires de terrains favorables ou de bâtiments abritant la chevêche, maires, agriculteurs) est très importante pour construire des actions de conservation solides.

La 8^{ème} nuit de la chouette, organisée tous les deux ans, aura lieu le 14 mars 2009. Ce sera une bonne occasion de sensibiliser grand public et scolaires à cette espèce. Toutes les animations organisées dans le cadre de la nuit de la chouette sont dans le calendrier 2009 des sorties de la LPO Franche-Comté (disponible sur simple demande).

Actions de conservation

La pose de nichoirs

Là où les chevêches sont présentes, on peut favoriser le renforcement de la population en posant des nichoirs. La pose de nichoirs se justifie pour dynamiser la population en augmentant le succès de reproduction des couples, pour favoriser l'installation de nouveaux couples en posant des nichoirs

Pose de nichoir dans la bonne humeur © Jean-Pierre Van Cornewal



Jeune chevêche © Louis Eloy

dans des villages non occupés et pour assurer la connexion entre plusieurs populations fragmentées. Cela implique de faire d'abord un recensement dans le secteur où l'on souhaite poser des nichoirs pour savoir où en est la population : s'il n'y a pas de chevêche sur un large secteur, il n'y a aucune raison de poser des nichoirs sauf pour faire un lien d'un noyau de population à l'autre en posant des nichoirs environ tous les 500 mètres, si la chevêche est présente, elle peut avoir assez de cavités naturelles les nichoirs servent aussi de reposoir pour les jeunes ou les individus séparés. Dans ce cas, on peut poser quelques nichoirs en périphérie de ces sites. Si elle manque de cavités (plus de cavité n'est pas un mal, surtout que la cavité naturelle a une limite dans le temps (branche qui tombe après intempérie)), alors la pose peut se justifier. L'objectif est de renforcer la population qui pourra ensuite se développer sur les communes voisines.

En Franche-Comté, en 2008, cinq nichoirs ont été construits et installés par Christian Chopard dans le secteur du Val d'Amour (voir zoom), deux d'entre eux étaient déjà occupés dès cette année. Dans le Territoire de Belfort, Jean-Pierre Van Cornewal a commencé la construction de 10 nichoirs qui seront installés dans la partie centre-ouest du département et en Haute-Saône proche, là où sont les observateurs pour un meilleur suivi. Depuis plusieurs années, Daniel Locatelli a installé plusieurs nichoirs à Pont de Planche en Haute-Saône, ces nichoirs sont occupés chaque année et ont permis de voir d'année en année le nombre de jeunes chevêches à l'envol augmenter.

Plantation de vergers

Il est nécessaire de maintenir et d'entretenir les vergers traditionnels existant, mais aussi de créer de nouveaux vergers par la plantation d'arbres fruitiers. Il s'agit d'une action à long terme. Ces vergers sont nécessaires pour restaurer des corridors écologiques qui ont disparu, et qui pourront permettre aux noyaux de population existant de repeupler les zones à très faible population. Par exemple, les actions menées par le

groupe chevêche dans le Haut-Rhin, par la plantation d'arbres, vise à rendre plus fonctionnel le corridor écologique entre le massif de la Forêt Noire et la Suisse.

Les actions visant à favoriser le maintien et l'entretien de vergers comme la valorisation des productions de fruit, ou l'agriculture de loisir petit élevage, concourent également à la protection de l'espèce. Ainsi, l'installation d'un pressoir dans un village peut permettre de pérenniser des vergers menacés.

Mesures agro-environnementales

L'objectif est de favoriser le maintien de surfaces en herbe (pâturages, prairies de fauche, vergers traditionnels, bocages,...). L'exemple du département des Yvelines est intéressant, il aboutit actuellement après 10 années de préparation par le CORIF. Il s'agit de proposer aux agriculteurs des mesures agro-environnementales favorables à la chevêche, dans le cadre d'un programme mis en place et financé par le Conseil Régional d'Ile-de-France.

Les mesures agro-environnementales proposées aux agriculteurs comprennent :

- La création et entretien d'un maillage de zones de régulation écologique favorables à la -Chouette chevêche, parcelles d'une largeur de 5 à 20m situées en grandes cultures.
- La création et entretien d'un couvert herbacé favorable à la Chouette chevêche sur des parcelles d'une largeur comprise entre 10 et 30m.
- Entretien des vergers de hautes tiges et des prés vergers;
- Création de couverts favorables à la Chouette chevêche;
- Amélioration des couverts déclarés en gel en faveur de la Chouette chevêche
- Entretiens d'éléments fixes du paysage
- Entretien de haies localisées de manière pertinente
- Entretien d'arbres isolés ou en alignement
- Entretien de ripisylves
- Restauration et/ou entretien de mares et de plans d'eau

Chacune de ces mesures est soumise à un cahier des charges précis concernant par exemple les traitements phytosanitaires, les méthodes et les dates d'entretien, les couverts autorisés... Le contrat signé par l'agriculteur (pour une durée d'application de 5 ans) ne s'engage qu'après un diagnostic de l'exploitation, visant à définir les mesures adéquates à mettre en place en faveur de la chevêche, en cohérence avec la marche de l'exploitation.

Bernard Marconot

Vergers "Haute tiges" favorable à la chevêche © Jean-Baptiste Méillot



Pour en savoir plus :

- *Cahier technique de la LPO mission rapace*
- *La chevêche d'Athéna*, Jean-Claude Génot et Patrick Lecomte, édition delachaux et niestlé, collection "Les sentiers du naturaliste"
- *The Little Owl Conservation, Ecology and Behaviour of Athene noctua*, Dries Van Nieuwenhuyse, Jean-Glaude Génot, David H. Johnson (2008). Cambridge University Press. 500p
- *Les quatre saisons de la chevêche*, C. Fosserat, B. Bertrand, 132 pages, Editions de Terran
- *Site de la LPO Mission Rapaces*
<http://cheveche.lpo.fr/>
- *Site de l'association Belge pour la protection et l'étude de la chevêche d'Athéna*
<http://www.noctua.org/>
- *Bulletins Obsnatu n°9, 12 et 13*
<http://franche-comte.lpo.fr>

Constructeur de nichoirs

Un charpentier pour les petites déesses du Val d'Amour...



Une opération réussie © Jean-Philippe Paul



© Jean-Philippe Paul

Bisontin d'origine, Christian Chopard a rejoint le Haut Jura pour enseigner les microtechniques et l'optique instrumentale au lycée de Morez. C'est au pied du Risoux, d'abord en côtoyant le monde de la pêche, que naît alors son intérêt marqué pour la protection de l'environnement. En 1977, il participe à la création du Groupement pour la protection de l'environnement dans la région de Morez, affilié à la Fédération de Défense de l'Environnement du Jura (actuel Jura Nature Environnement) dont il est administrateur. Au-delà des actions concrètes locales, l'un des dossiers phares de l'association vise à créer une réserve naturelle englobant le fameux massif du Risoux et les lacs des Rousses, de Bellefontaine et des Mortes. Ce projet délicat ne voit pas le jour mais il fut l'occasion de rencontres importantes du monde de l'Environnement (notamment la DRAE et quelques illustres naturalistes comme Jean-Yves Cretin, Pierre Chevassus, Bernard Leclerc et Michel Cottet). Après un break de plusieurs années passées à bourlinguer en camping-car en Europe et dans des pays riverains de la Méditerranée, Christian revient au monde associatif dans les années 1990 (GOJ, LPO) en 2003 (à Loue Vive) puis en 2006 (au GNFC). Entre temps, la maison de famille d'Ecleux (basse Loue, Jura) est devenue la résidence principale pour Christian et Chantal qui ont quitté la chevêchette du « chalet des Ministres » pour la chevêche des Salines Royales.

Satisfait de constater que le GNFC (future LPO) n'est pas un austère repère de savants, Christian décide d'apporter sa pierre aux actions de l'association, avec humilité et convivialité. Entre deux activités sportives, un projet de Loue Vive et un affût à Castor, il devient l'un des constructeurs officiels de nichoirs à chevêches de l'association. Une vingtaine de robustes gîtes en mélèze sont déjà construits et d'autres sont en préparation. La petite chouette a toujours été sa voisine à Ecleux et il a conscience des menaces qui pèsent sur elle : rénovation de vieux bâtiments, urbanisation sur les sites à vieux vergers, circulation routière, etc. Avec ce don du bricolage, il compte bien donner un coup de pouce à la population de la basse Loue, accompagné de Jean-Philippe Paul, en visant l'objectif de deux

nichoirs par village (six sont déjà installés). Son conseil principal : ne pas lésiner sur la robustesse et l'épaisseur du bois. Une anecdote récente qu'évoque Christian est l'occupation quasi instantanée du nichoir posé à Liesle en mars 2008 dans un verger moribond. Ses premiers locataires ont élevé leur première famille et la femelle (semble-t-il) passe les journées d'hiver à montrer ses yeux d'or reconnaissants (photo ci-dessus) . L'heureux "charpentier des chevêches" vous donne rendez-vous le 14 mars aux Salines-Royales d'Arc-et-Senans où il participera avec quelques passionnés à la Nuit de la Chouette 2009.

Propos recueillis par Jean-Philippe Paul



Nichoirs à balcon en série © Christian Chopard

Protéger la chevêche, à vous de jouer...

Pour contribuer au maintien des populations de l'espèce, chacun, à son niveau, peut mettre en place des actions simples en faveur de la chevêche.

Des accès aux bâtiments

Lors de la rénovation d'un bâtiment (réfection de toitures et de façades...) conservez des cavités. D'une manière générale : n'obstruez pas totalement les accès aux greniers, cabanons, granges et maisons non habitées (une ouverture de 10 cm de diamètre suffit pour que l'espèce s'installe).

De beaux vergers

Conservez et entretenez les vieux arbres des haies et des vergers. Ils sont indispensables à la chevêche et à bien d'autres espèces en fournissent des cavités pour nicher, des perchoirs pour chasser et en abritant de nombreuses proies (gros insectes en particulier).

Protéger les cheminées et les abreuvoirs

Les cheminées, visitées par les jeunes chouettes et utilisées comme gîtes diurnes, peuvent se révéler être de véritables pièges. Grillagez-les, après vous être assuré qu'aucun oiseau ne se trouve à l'intérieur. Installez alors un grillage de mailles de 3 cm, que vous pourrez facilement enlever lors des opérations de ramonage.

Certains abreuvoirs pour le bétail ainsi que les bidons de récupération d'eau de pluie utilisés dans les potagers sont également sources de noyades, surtout chez les jeunes oiseaux. Disposez alors un système simple permettant à l'oiseau imprudent de s'échapper (grille inoxydable plongée en travers, dispositif en bois incliné jouant le rôle d'échelle, ...).

Jardiner bio

Dans votre jardin, dans votre verger, évitez d'utiliser des produits chimiques de synthèse. Ayez recours à des solutions alternatives naturelles, ceci afin de réduire les impacts négatifs des pesticides sur la chevêche, la faune en général (intoxication directe, raréfaction des proies telles que les gros insectes ou les lombrics)... et sur votre santé !

Disposition de caches au sol

La pose de caches au sol près de la cavité de nidification permet aux jeunes qui ne volent pas encore de se dissimuler des prédateurs et augmente leurs chances de survie. Une boîte en bois avec un trou de 7 cm de diamètre fait parfaitement l'affaire. On peut aussi utiliser de grosses tuiles "canal" (faïtières) ou disposer un tas de branches au pied de l'arbre ou du bâtiment où se situe la cavité.

La pose de nichoirs

L'installation de nichoirs dans des zones favorables à l'espèce (voir carte de répartition p.15) permettra aux chevêches de votre secteur de trouver un abri pour nicher. En Franche-Comté, trois modèles de nichoirs à chevêche sont utilisés :

- Le nichoir "caisse à vin" (ci-contre en haut)
- Le nichoir en "L renversé" (ci-contre en bas)
- Le nichoir "à balcon" (page précédente)

En installant votre nichoir, n'oubliez pas d'installer un système anti-prédation. A moins de modifier l'embout par un biseautage ou une coupe spéciale pour stopper le mustélidé, il conviendrait à l'avenir de n'utiliser que des tubes ou coudes de 160 mm au minimum car cette dimension est trop large pour subir l'étreinte d'une fouine.

Infos, plans et conseils, auprès de :

Christian Chopard (chopardc@wanadoo.fr), Jean-Pierre Van Cornewal (jplvc@wanadoo.fr) ou Daniel Locatelli (daniel.locatelli017@orange.fr)



Vieux arbres, bâtiments dotés d'ouvertures et herbe, l'idéal pour la chevêche © Guillaume Petitjean



© Jean-Pierre Van Cornewal

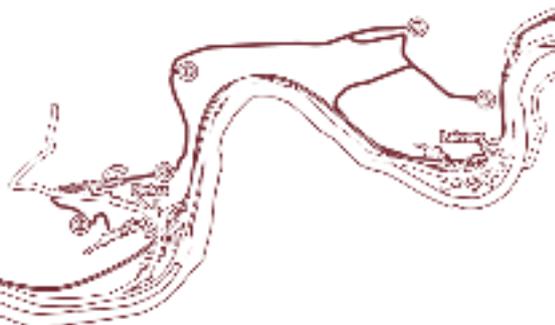


© Christian Chopard



La vallée du Doubs

© Claire Moreau et Laurent Delafollye



Balade réalisée sans voiture

Horaires SNCF indicatifs (le samedi, en 2009)

Besançon-Deluz : départ 12h30 - arrivée 12h46

Laissey-Besançon : départ 18h46 - arrivée 19h09



La DIREN Franche-Comté contribue à l'édition des publications de la LPO Franche-Comté

Votre périple commence à la gare de Deluz. Passez sous la voie ferrée pour monter la rue du Tatre et rejoindre le GR59 jusqu'à la "Chapelle de Montoille". Dans les jardins traversés, une petite ennemie des légumes devenue peu commune, la courtilière, fait entendre au printemps son chant aigu et vibrant.

Depuis la Chapelle (1), admirez le village, avec son ancienne papeterie et son église au clocher comtois. Appréciant la tranquillité du versant nord de la vallée, le milan royal niche juste en face, dans la forêt de pente à tilleul. D'ici vous aurez aussi une belle perspective sur la randonnée : de la pelouse sèche en haut de village, vous irez jusqu'à gravir les douces pentes dessinées par la montagne d'Aigremont et le Mont Souvance.

En reprenant le chemin (prendre le "sens interdit"), vous serpenterez sur les pentes marneuses récemment ouvertes suite aux attaques de scolytes sur les résineux, où s'entremêlent l'été grande molinie et orchidées. En bas de pente, une petite mare offre bonsson aux chevreuils et lieu de rencontre aux tritons alpestres. Traversez ensuite la rue des Longeaux et empruntez la rue de Frétille puis celle des genévriers qui comme son nom laisse le deviner, traverse le lotissement construit sur le prolongement de l'actuelle pelouse.

Après quelques centaines de mètres, vous arriverez à la pelouse du Dafois (2), entretenue depuis une dizaine d'années par les Deluziens. Parsemée de genévriers, d'épine vinette et de pins sylvestres, elle recèle de nombreux trésors parmi les orchidées (*Ophrys abeille*) et les insectes (flambé, machaon ou encore grand nègre) ; c'est aussi une zone de chasse privilégiée pour le faucon pèlerin. Après avoir traversé la pelouse, montez à travers la chênaie pubescente sur les lapiaz (GR59). De discrètes espèces y trouvent refuge, et vous aurez peut-être la chance d'observer des traces de blaireau ou une orchidée protégée, le limodore. Une petite pause à mi-montée vous permet, depuis un piton rocheux, d'admirer le méandre du Doubs et ses grands cormorans et harles bièvres. Sous vos pieds, des centaines de chauves souris investissent chaque hiver d'anciennes mines de fer maintenant protégées par un arrêté préfectoral de protection de biotope.

Reprenez la montée. En haut, soyez alors attentif, car il serait dommage de rater le sentier menant à l'incontournable belvédère de Château-Loriot (3). Là, en contrebas, les chamois vivent en toute tranquillité dans les éboulis sous l'œil extrêmement discret du grand duc dont seul le chant dès décembre trahit la présence. Scrutez bien les falaises car le bien plus exubérant tichodrome y cherche des insectes en hiver. Reprenez le sentier balisé bleu et jaune. Au milieu des ifs, suivez la crête qui vous mènera à la chapelle d'Aigremont (4). L'aller-retour par le chemin de croix vous prendra 30 minutes, et vous permettra de profiter d'une magnifique vue panoramique commentée par deux tables d'orientation. Faites le tour de la petite chapelle et n'hésitez pas à sonner la cloche pour annoncer votre passage !

Revenez donc ensuite sur vos pas pour prendre la descente en direction de Laissey. Elle vous conduira à une croisée des chemins, là où s'offre à vous la possibilité de rejoindre le village de Laissey si vous êtes pressé par le temps (40 min), ou alors celle de gravir le Mont Souvance (45 min AR). Cette montée dans l'érablaie à scolopendre (ou langue de cerf) est assez raide mais là encore, vous serez étonné par la vue imprenable sur la vallée du Doubs, les avants monts, la falaise et le village de Laissey.

Sur ce rocher de Souvance (5), fleurissent au printemps les protégées bois-joli des Alpes ou œillet de Grenoble. Pour ne pas rentrer à la nuit, ne tardez pas à redescendre et rejoindre le village (prendre alors tout droit en empruntant une impasse au bout de laquelle un souterrain piéton passe sous la voie ferrée jusqu'à la gare). Vous pourrez en attendant votre train, vous désaltérer ou vous réchauffer au café multiservices "Laissey vous tenter".

Claire Moreau et Laurent Delafollye



LPO Info Franche-Comté, bulletin édité par la Ligue pour la Protection des Oiseaux - Délégation Franche-Comté Maison Régionale de l'Environnement - 15 rue de l'industrie - 25000 Besançon (jusqu'au 31 octobre, voir p. 8) Tél. : 03 81 50 43 10 - Fax : 03 81 61 66 21 - E-mail : franche-comte@lpo.fr - Site internet : <http://franche-comte.lpo.fr>
Directeur de la publication : Frédéric Maillot - Rédacteur en chef : Jean-Christophe Weidmann - Coordination : Guillaume Petitjean - Ont collaboré à ce numéro : Caroline Bonfill, Christian Bruneel/PNRHJ, Christophe Clément, Loïc Coat, Michaël Coeurdassier, Jean David, Denis Frésard, Daniel Gillet, Aurélien Hagimont, Claude Le Pennec, Georges Lignier, Bernard Marconot, Raoul Marichy, Gilles Moyne/Athenas, Jean-Philippe Paul, Thierry Petit, Hugues Pinston, Jan Siess, Isabelle Vauthier - Conception graphique et mise en page : Antoine Barreau et Guillaume Petitjean - Diffusion : Filipa De Oliveira et Jacqueline Nicot (et al.) - Imprimé sur papier recyclé par l'Imprimerie Empreinte (Imprim'vert) - Dépôt légal juin 2008 - ISSN 1955-6632 - © LPO Franche-Comté 2008 - La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

